



## L'essentiel de la réglementation sismique

<p><b>Contexte :</b> La réglementation sismique française se conforme à l'Eurocode 8. Le 1er Mai 2011 est entrée en vigueur la nouvelle réglementation sismique en France faisant suite à deux décrets parus le 22 octobre 2010 et concernant, pour l'un, le nouveau zonage sismique et pour le second, les règles de construction parasismiques à utiliser pour les bâtiments à « risque normal » (cas général). Ces règles seront ainsi conformes à la réglementation européenne de référence, à savoir: l'Eurocode 8.</p> <p><b>Finalités :</b> Comprendre l'impact d'un séisme sur une construction. Maîtriser les nouvelles règles parasismiques. Identifier les solutions à mettre en œuvre et les pièges à éviter. Savoir repérer les défauts d'une structure et les corriger.</p>	<p><b>Personnes concernées</b> Agent responsable d'opérations, ou chargé d'encadrer des responsables d'opérations. Chef de projet, chargé d'opérations, responsable d'établissement public, ingénieur, responsable de cellules marchés publics, architecte, bureau d'études. Cadres de production des entreprises du BTP.</p> <p><b>Pré requis :</b> Aucun.</p>
<b>PROGRAMME</b>	
<p><b>PREMIER JOUR</b></p> <p><b>INTRODUCTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'optique de la formation et des objectifs de stage</li> <li>- Présentation du stagiaire et du formateur</li> </ul> <p><b>LES SEISMES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'origine des séismes</li> <li>- Magnitude et intensité</li> <li>- Les séismes en France et dans le monde</li> </ul> <p><b>LA REGLEMENTATION PARASISMIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les objectifs de la réglementation</li> <li>- L'Eurocode 8</li> <li>- Les textes applicables en France</li> <li>- Le zonage sismique de la France</li> <li>- La dénomination des classes de bâtiments</li> <li>- Les obligations de chacun</li> </ul> <p><b>LE COMPORTEMENT D'UN OUVRAGE SOUS SEISME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effets de site</li> <li>- La réponse d'un ouvrage au séisme</li> <li>- Les facteurs de vulnérabilité</li> </ul> <p><b>DEUXIEME JOUR</b></p> <p><b>REGLES PARASISMIQUES : LES PRINCIPES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reprise des efforts : le contreventement</li> <li>- L'action sismique de calcul : spectre de dimensionnement</li> <li>- Le coefficient de comportement : paramètre clé</li> </ul> <p><b>CONCEPTION PARASISMIQUE DES OUVRAGES : LES POINTS CLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse en phase conception : qualité du projet</li> <li>- Cohérence entre études et chantier</li> <li>- Les difficultés à éviter</li> <li>- Le rôle du contrôleur technique : les attestations PS</li> </ul> <p><b>VALIDATION - EVALUATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude de cas</li> <li>- QCM</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PEDAGOGIE</b></p> <p><b>Le Formateur</b> Spécialiste BTP et consultant AMO.</p> <p><b>Méthode pédagogique</b></p>  <p>Apports théoriques et applications pratiques sous forme d'exercices. En fin de session : Evaluation des connaissances des stagiaires.</p> <p><b>Intra Entreprise</b> Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p><b>Inter Entreprises</b> Tarif par personne.</p>
	<p><b>2 jours</b></p> <hr/> <p><b>1 150 €H.T.</b></p> <hr/> <p>Réf : BTP080</p>

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations BTP partout en France

Formation *L'essentiel de la réglementation sismique*

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : [contact@proformalys.com](mailto:contact@proformalys.com) - Fax : 01 48 74 39 98  
Toutes les formations BTP de notre organisme de formation sur [www.proformalys.com](http://www.proformalys.com)